

L'allié de vos désherbages précoces

- Nombreuses cultures homologuées
- Spectre large
- Nombreux mélanges possibles



Penditec[®] 400

FICHE TECHNIQUE

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à vous rapprocher
de votre technicien habituel ou à consulter le site
www.ascenza.fr



ASCENZA[®]
— FARMING YOUR FUTURE —



Penditec® 400

Composition : 400 g/L de pendiméthaline – HRAC : 3 - Suspension concentrée (SC)

PENDITEC® 400 est un herbicide multicultures efficace contre de nombreuses dicotylédones et graminées. La pendiméthaline agit sur des jeunes plantules par inhibition de la division cellulaire. Son mode d'action original en fait une solution intéressante dans les stratégies de gestion des résistances à certains herbicides anti-graminées notamment.

NOMBREUX USAGES AUTORISÉS

CULTURES	DOSE MAXI-MALE D'EMPLOI	NOMBRE MAXIMUM D'APPLICATIONS	STADE D'APPLICATION	DÉLAI AVANT RÉCOLTE	ZNT AQUATIQUE	ZNT TERRESTRE
GRANDES CULTURES						
Céréales d'hiver : blé tendre, blé dur, seigle, épeautre et triticale	2,5 L/ha	1/an	pré-levée ou post levée (stade 1 feuille à mi tallage)	-	20 m	5m
Maïs	4,0 L/ha	1/an	Pré-levée ou post levée (de 1 feuille étalée à 2-3 feuilles)	F		
Millet et moha	3,0 L/ha	1/an	Pré-levée ou post-levée	F		
Miscanthus	3,0 L/ha	1/an	Dès le stade 3 feuilles	F		
Orge d'hiver et orge de printemps*	2,5 L/ha*	1/an	Pré-levée ou post levée (de 1 feuille à mi tallage)	-		
Pois protéagineux, féverole et lupin (printemps et hiver)	3,0 L/ha	1/an	Pré-levée ou post levée (BBCH 11-18)	63 jours		
Soja	2,3 L/ha	1/an	Post-semis ou pré-levée	120 jours		
Tabac	3,3 L/ha	1/an	Pré-plantation	-		
Tournesol	3,3 L/ha	1/an	Pré-semis ou post-semis pré-levée	-		
CULTURES LÉGUMIÈRES						
Ail, échalote et oignon	3,3 L/ha	1/an	Post-plantation pré-levée	-	20 m	5m
Chou : chou de Bruxelles, chou pommé et chou-fleur	3,3 L/ha	1/an	Pré-plantation	-		
Poireau	3,3 L/ha	1/an	Pré-plantation	-		
Pois écosés frais / de conserve (printemps)	3,0 L/ha	1/an	Pré-levée ou post-levée (BBCH 11-18)	56 jours		
Salsifis, scorsonère	2,0 L/ha	1/an	Post-semis pré-levée	-		
Tomate	3,3 L/ha	1/an	Pré-plantation	-		
CULTURES PÉRENNES (application exclusivement sur le rang)						
Pommier, poirier, cognassier et nashi (cultures installées)	6,0 L/ha	1/an	Pré-débourrement (stade B max.) ou post-débourrement	-	50 m	5m
Vigne (cultures installées)	6,0 L/ha	1/an	(stade B max.) sur vignes de plus de 4 ans	F		

* Sur orge de printemps : PENDITEC® 400 s'utilise seul à la dose de 1,5 l/ha du stade 1 F à début tallage de l'orge ; et de 1,6 l à 2 l/ha de début tallage à mi-tallage. Délai de rentrée : 24 h.

RECOMMANDATIONS D'EMPLOI

- ✓ Traiter sur un sol finement préparé et un semis régulier, exempt de résidus de cultures ou de mottes, légèrement humide pour avoir une efficacité optimale.
- ✓ Traiter en absence de vent pour éviter toute dérive, avec des températures inférieures à 25°C.
- ✓ Ne pas traiter sur des sols filtrants ou humifères (taux de MO > 6%).
- ✓ Respecter les conditions d'emploi propres à chaque culture.
- ✓ Cultures suivantes : respecter les délais minimum requis (cf étiquette).

PENDITEC® 400 : AMM n°2130249 – Suspension concentrée – SC – 400 g/l de pendiméthaline - © Marque déposée : ASCENZA - détenteur d'homologation : FINCHIMICA. Distribué par ASCENZA - 2-12 rue du chemin des Femmes – Immeuble Odyssee – 91300 MASSY - T. 01 69 53 98 89 - www.ascenza.fr. Distributeur de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine, animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez le site <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, restrictions d'emploi et contre-indications se référer à l'étiquette du produit ou www.phytodata.com. Annule et remplace toute version précédente. Novembre 2021

LARGE SPECTRE

Spectre d'efficacité moyen de PENDITEC® 400 sur grandes cultures (maïs, tournesol, pois et féverole) à la dose de 3 L/ha au printemps sur des adventices jeunes (max 2 feuilles pour les dicots, 1 à 2 feuilles des graminées)

Amarante	■
Capselle bourse à pasteur	■
Chénopode blanc	■
Coquelicot	■
Digitaire	■
Galeopsis	■
Laiteron maraicher	■
Laiteron rude	■
Linire batarde	■
Matricaire camomille	■
Matricaire inodore	■
Morelle	■
Mouron des champs	■
Panic	■
Pâturin annuel	■
Renoncule des champs	■
Renouée des oiseaux	■
Renouée liseron	■
Renouée persicaire	■
Sétaire	■
Stellaire	■
Véronique de perse	■
Véronique feuille de lierre	■
Vulpin	■

■ Sensible à très sensible : > 85 % d'efficacité
■ Moyennement sensible : 70 à 84 % d'efficacité

H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 Contient du 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique

ATTENTION



PRODUITS À USAGE EXCLUSIF DES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ ATTENTIVEMENT L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.


ASCENZA®